

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX NEUF AVRIL à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/04/2024

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - Florence LIENARD - Freddy SZYMCZAK - Brigitte HARLAUX - François LO PRESTI - Guy JATIVA - Martine BAURIN

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Christiane DENORME qui a donné procuration à M. Baurin

Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne

Isabelle HUBLART

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN.

Objet : DM 1 au BP2024

M. le Maire explique suite à la délibération 11.06.11/2023 en date du 28/06/2023, l'acte concernant la rétrocession de certains terrains de la résidence Lengrand à la commune, a été signé le 09/04/2024, et qu'il convient maintenant de verser le 1 euro symbolique au notaire.

L'assemblée émet, à l'unanimité, un avis favorable aux virements de crédits ci-dessous, au BP 2024 :

2112/98 terrains de voiries : +1.00 euro

2158/21 matériel divers : -1.00 euro

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 25.04.2024
Envoyé et reçu au contrôle de légalité
le 22.04.2024 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20240422-240422_D1722VD-DE

Le Secrétaire,
Thomas HALLUIN



Le Maire,
Bruno CELLIER